



L'Institut du Droit Economique de la Mer (INDEMER)

Organise à Monaco, à l'Hôtel Novotel, le 5 février 2015

Une journée débat sur :

**LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER
VINGT ANS APRÈS
PRATIQUE OPÉRATIONNELLE DES ÉTATS**

JEUDI 5 FÉVRIER 2015

9H00 Accueil des participants
Hôtel « Novotel »
16 boulevard Princesse Charlotte – 98000 MONACO

9H30 à 12h30

MOTS DE BIENVENUE

Jean-Charles SACOTTE

Président du Conseil d'Administration de l'INDEMER

OUVERTURE DES DÉBATS

Son Excellence Monsieur Michel ROGER

Ministre d'Etat de la Principauté de Monaco

DISCOURS D'OUVERTURE

Vice-amiral d'escadre **Yves JOLY**

Préfet maritime de la Méditerranée

PROPOS INTRODUCTIFS

Olivier GUYONVARCH

Sous-directeur du droit de la mer, du droit fluvial et du droit des pôles

Ministère des affaires étrangères

Commissaire général 1^{ère} classe de la marine (2^{ème} section) **Arnaud REGLAT-BOIREAU**

=====

PRATIQUE DU DROIT EN MER PAR LES JURISTES OPÉRATIONNELS

Commissaire en chef de 1^{ère} classe **Thierry DUCHESNE**

Chargé de mission « action de l'Etat en mer » au Secrétariat général de la mer

**TABLE RONDE 1 : CONSERVATION DES RESSOURCES BIOLOGIQUES ET
PRÉSERVATION DU MILIEU MARIN**
11h00 – 12h30

Modérateur :

Administrateur en chef de 1^{ère} classe des affaires maritimes **Eric LEFEBVRE**
Chef de la division « action de l'Etat en mer » de la préfecture maritime de la Méditerranée

LE CADRE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE :

ENJEUX ET RAPPORTS DE FORCE EN MÉDITERRANÉE

Administrateur en chef de 1^{ère} classe des affaires maritimes **Xavier PICHOU**
Direction Interrégionale de la Mer (DIRM) Méditerranée

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ET L'ORGANISATION DU CONTRÔLE DES PÊCHES

Administrateur de 1^{ère} classe des affaires maritimes **Pauline POTIER**

LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRÔLE/POLICE DES PÊCHES

Général de brigade **Isabelle GUION DE MERITENS**

Commandant la gendarmerie maritime

**DE LA CONSERVATION DES RESSOURCES BIOLOGIQUES À LA PROTECTION DU MILIEU MARIN :
QUEL CADRE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE ?**

Jérémy DRISCH

Doctorant en droit international et européen

Université Paris 1, Panthéon Sorbonne

13h00 Pause déjeuner

TABLE RONDE 2 : PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS
14h00 – 15h30

Modérateur :

Commissaire en chef de la marine (R) **Philippe DEZERAUD**
Ancien chargé de mission du Secrétariat général de la mer

LES OUTILS JURIDIQUES PERMETTANT DE PRÉVENIR ET LUTTER
CONTRE LES POLLUTIONS ET LEUR MISE EN ŒUVRE
Commissaire en chef de 1^{ère} classe **François MARTINEAU**
Direction des affaires juridiques du Ministère de la défense

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE
PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS
Capitaine de frégate **Giulio GIRAUD**
Capitainerie du port de Savone

LA RÉPRESSION DES POLLUTIONS VOLONTAIRES
Ludovic LECLERC
*Vice-procureur, Tribunal de Grande Instance de Marseille,
Juridiction du Littoral Maritime Spécialisées (JULIS)*

LA RELATION AVEC L'ÉTAT DU PAVILLON : LA MISE EN ŒUVRE COMPLEXE
DE L'ARTICLE 228 DE LA CNUDM
Elie JARMACHE
Chargé de mission au Secrétariat général de la mer

Discussion
Pause-café

TABLE RONDE 3 : LUTTE CONTRE LES ACTIVITÉS ILLICITES EN MER
16h00 – 18h00

Modérateur :

Benoît LE GOAZIOU
Avocat au Barreau de Paris

L'EMPLOI DE LA FORCE EN MER

Benoît LE GOAZIOU

Avocat au Barreau de Paris

L'EMPLOI DE LA FORCE EN MER : TÉMOIGNAGE D'UN COMMANDANT

Capitaine de frégate **Sébastien CHATELAIN**

LE CADRE INTERNATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE PRODUITS STUPÉFIANTS

Cécile PEROT

Chargée de mission au Secrétariat général de la mer

Inspectrice principale des douanes

LA RÉPRESSION DU TRAFIC DE PRODUITS STUPÉFIANTS EN MER, LE CAS DE L'ESPAGNE

Contre-amiral Francisco Javier BELLO-PÉREZ

Directeur de la surveillance douanière en Andalousie

LA LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE EN MER

Contre-amiral Pierpaolo RIBUFFO

Commandant les forces navales de Brindisi

LUTTE CONTRE LA PIRATERIE. L'UNION EUROPÉENNE

DÉMULTIPLICATEUR DE L'ACTION DES ÉTATS

Eric CHABOUREAU

Conseiller juridique au service européen pour l'action extérieure (UE)

Discussion

18H30

CONCLUSIONS/SYNTÈSE DES TRAVAUX

Commissaire général de 1^{ère} classe de la marine (2^{ème} section) **Jean-Louis FILLON**

CLÔTURE DU COLLOQUE

Annick de MARFFY-MANTUANO

Présidente du Conseil Scientifique de l'INDEMER

Coordination scientifique du colloque :

Contrôleur général de la marine (2^{ème} section) **Michel VOELCKEL**

Membre du Conseil Scientifique de l'INDEMER

Commissaire principal **Gonzague AIZIER**

Bureau "droit de la mer et des opérations aéronavales" de l'état-major de la marine

INDEMER

1 avenue des Castelans – MC 98000 MONACO

Tel. : +377 98 98 87 95 / 88 22

Fax. : +377 98 98 87 98

www.indemer.org - contact@indemer.org - paudibert@gouv.mc